



**Building a Europe  
for and with children**

**Construire une Europe  
pour et avec les enfants**

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 12 mai 2021  
CDENF(2021)12

## **Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF)**

**Rapport de synthèse**

**Série de webinaires du CDENF sur la Covid-19 et les droits de l'enfant**

**1<sup>re</sup> édition : « Surmonter les défis de l'éducation »**

*Préparé par la Division des droits des enfants*

[children@coe.int](mailto:children@coe.int)  
[www.coe.int/cdenf](http://www.coe.int/cdenf)

# Rapport de synthèse

## Série de webinaires du CDENF sur la Covid-19 et les droits de l'enfant

### 1<sup>re</sup> édition : « Surmonter les défis de l'éducation »

*« Il est de notre devoir et de notre responsabilité de donner une éducation à nos enfants, afin qu'ils disposent des meilleurs outils pour bâtir leur avenir. De nos jours, bien trop d'enfants vivent dans des conditions domestiques qui les empêchent d'obtenir l'éducation à laquelle ils ont droit. La crise de Covid-19 a encore creusé un fossé déjà trop profond. »*

[Josep Borrell, Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité  
et Vice-Président de la Commission européenne]

#### I. Contexte

Après un échange approfondi sur les défis posés par la Covid-19 pour les droits de l'enfant, en juin 2020<sup>1</sup>, le Comité directeur pour les droits de l'enfant ([CDENF](#)) a chargé le Secrétariat d'organiser une série de webinaires sur les problèmes les plus urgents, qui empêchent les enfants d'exercer leurs droits dans le contexte de la pandémie actuelle. Chaque webinaire sera consacré à un enjeu particulier du droit des enfants à l'éducation : l'éducation, les violences intrafamiliales et la santé mentale. Si les premières réponses à ces questions ont été trouvées dans un certain nombre d'États membres, la mise en œuvre effective des mesures reste un défi pour tous les pays – d'où les webinaires du CDENF, qui peuvent apporter une contribution.

L'objectif de cette série de webinaires sur la Covid-19 et les droits de l'enfant est triple : (1) servir de plateforme d'échanges sur les défis les plus urgents en matière de droits de l'enfant ; (2) permettre un échange ciblé sur les bonnes pratiques nationales mises en œuvre par les gouvernements et autres organisations en réponse aux défis de la pandémie et (3) sensibiliser les parties prenantes concernées aux questions spécifiques des droits de l'enfant et à la gestion de la situation sanitaire, en gardant à l'esprit la nature indivisible des droits de l'homme.

Une année s'est écoulée depuis le premier confinement de mars 2020 et de nombreux pays européens peinent toujours à prendre conscience des effets de la pandémie, y compris dans le domaine de l'éducation, qui est un droit fondamental de l'enfant. Ainsi, le premier des trois webinaires de la série a abordé les difficultés rencontrées dans la mise en application de mesures pertinentes dans le domaine de l'éducation, qui est inextricablement lié à de nombreux autres domaines ayant une incidence sur l'exercice de leurs droits par les enfants, mais aussi sur leurs opportunités à venir.

---

<sup>1</sup> Le rapport de synthèse de l'échange du CDENF en juin 2020 est disponible [ici](#).

## II. Principales caractéristiques du webinaire

Le lundi 22 mars 2021, le Conseil de l'Europe a organisé la 1<sup>re</sup> édition de la série de webinaires du CDENF sur la Covid-19 et les droits de l'enfant, sur le thème « Surmonter les défis de l'éducation ». Cet événement visait à mettre en lumière les différentes façons d'appliquer le droit des enfants à l'éducation pendant la pandémie, sans discrimination, et à étudier les mesures à même d'améliorer l'adaptabilité des systèmes éducatifs à de futures crises similaires. L'accent a notamment été porté sur les questions de **l'inclusion et de l'égalité d'accès à l'éducation pour tous les enfants**, en tenant compte de leurs **besoins sociaux et de protection** fondamentaux.

L'événement, animé par Maria Andriana Kostopoulou, présidente du CDENF, a fait intervenir un certain nombre d'interlocuteurs, notamment Maria Fassari, présidente du Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE), les délégations nationales de six États membres (Bulgarie, Hongrie, Luxembourg, Malte, Norvège et Portugal), des représentants d'organisations internationales majeures (UNICEF, OCDE et OMS) et deux enfants venus partager leurs expériences personnelles (en France et au Portugal respectivement). Du fait, notamment, de la présence de ces derniers, le webinaire s'est tenu sans participation directe de la presse afin de limiter une communication inopportune sur les idées échangées. Plus de **80 membres du CDENF, participants et observateurs, ainsi que des experts de toute l'Europe, qui avaient été conviés**, ont assisté à cet événement.

Le webinaire a constitué une excellente occasion pour les participants de constater la pluralité de points de vue des parties prenantes du domaine de l'éducation et d'avoir des discussions approfondies avec celles-ci. D'une part, les organisations internationales ont fourni à l'auditoire **une vue d'ensemble des mesures prises** dans différents pays d'Europe pour limiter les répercussions de la Covid-19 sur le droit des enfants à l'éducation, mais aussi des dernières tendances qui se dessinent en vue de la phase de sortie de crise. Elles ont, pour ce faire, émis des **recommandations** fondées sur la recherche et l'analyse scientifiques. D'autre part, les représentants des gouvernements nationaux ont présenté leur stratégie éducative nationale pendant la pandémie et abordé de nombreux volets, parmi lesquels **l'enseignement numérique, l'inclusion, le bien-être des élèves** en temps de confinement, **le soutien aux enfants et aux familles par le biais de l'école**, la situation des **enfants placés** et l'importance d'une **coopération interinstitutionnelle solide à l'échelle nationale**<sup>2</sup>.

## III. Cartographie des effets, des défis et des opportunités suscitées par la Covid-19 dans le champ de l'éducation

### *a) Conséquences et défis de l'apprentissage à distance*

Au cours de l'année écoulée, de nombreux pays du monde ont instauré un confinement pour limiter la propagation de la pandémie de Covid-19. Indépendamment des réponses adoptées par les États membres du Conseil de l'Europe, tous les pays ont connu le défi qu'a représenté **l'adaptation du secteur de l'éducation à de nouvelles circonstances du jour au lendemain, ou presque, avec ses conséquences**. Les établissements d'enseignement et les enfants eux-mêmes ont ainsi subi une pression importante.

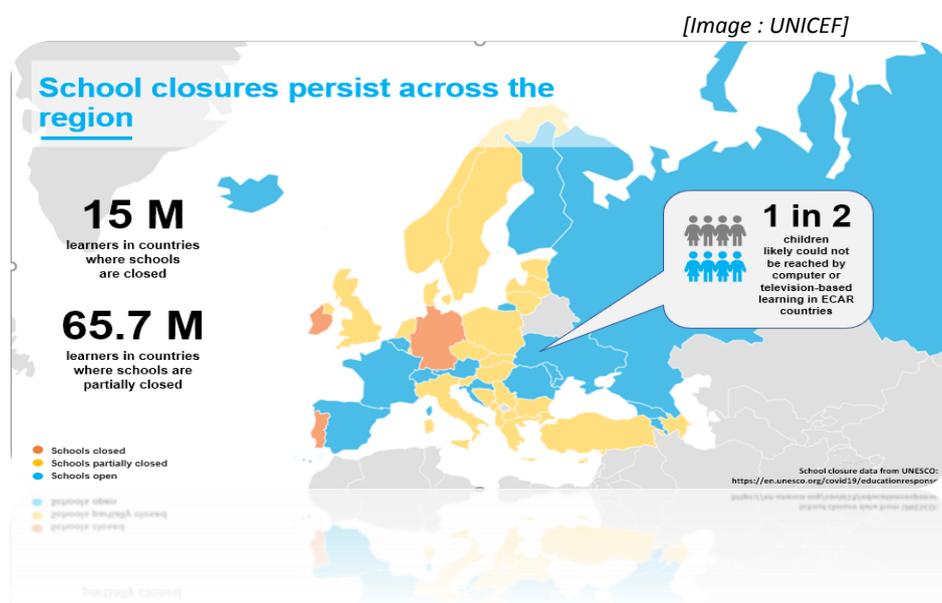
---

<sup>2</sup> Le programme complet du webinaire peut être consulté [ici](#).

L'aggravation des inégalités qui caractérisaient déjà de nombreux pays européens est l'une des principales répercussions de la Covid-19. Conséquence de ce phénomène, **un enfant sur deux était susceptible de ne pas bénéficier de l'enseignement à distance**. En effet, les **enfants en situation de vulnérabilité**, tels que les enfants handicapés ou les enfants placés en institution, ont le plus souffert des changements dans la sphère de l'éducation. Les services spécialisés visant à soutenir ces groupes d'enfants n'ont pas toujours été perçus comme une priorité. Il en a ainsi résulté des limitations à la prise en charge des enfants qui en avaient besoin, mais aussi une impossibilité de soutenir les enfants handicapés et leur famille au moyen d'outils numériques.

De la même manière, les **enfants issus de milieux défavorisés** ou **appartenant à des minorités nationales** ont été particulièrement affectés par la pandémie, du fait de la barrière de la langue et du manque d'équipements et de logements adaptés. Ces enfants constituaient le groupe le plus imperméable à l'apprentissage en ligne. Les filles roms, en particulier, ont connu un risque accru de décrochage et d'échec scolaires après de telles perturbations.

Dans l'ensemble, au sein de nombreux pays, le passage à l'apprentissage à distance a entravé le **bien-être** des enfants et suscité des défis quant à la **sécurité en ligne**. Une augmentation non négligeable des **violences intrafamiliales** a par exemple été observée en Europe. Elle est due à la pression croissante qui pesait sur les ménages et au fait que les enfants avaient peu d'occasions de passer du temps hors du foyer. En outre, les taux de violence sexuelle en ligne et de cyberharcèlement, y compris entre pairs, ont atteint des niveaux très inquiétants. La **perturbation des services sociaux** destinés aux enfants et aux familles, causée par les mesures liées à la Covid-19, a entravé la gestion des cas, ce qui a souvent empêché une intervention rapide et opportune dans les cas graves de violence ou de négligence. Le filet de sécurité que constituaient auparavant les établissements d'enseignement étant devenu inexploitable, les professionnels d'ordinaire en contact direct avec les plus jeunes n'ont pu détecter les indices de violence à l'égard des enfants.



## *b) Transformer les difficultés en occasions à saisir : des évolutions globales positives*

S'assurer que les enfants peuvent jouir du droit à l'éducation est une responsabilité publique. De nombreux gouvernements ont tenté de s'adapter aux nouvelles circonstances en expérimentant diverses stratégies. Les États européens ont traité la question de l'éducation d'une manière plutôt hétérogène. Dans certains cas, les cours en présentiel ont été maintenus grâce à la mise en place de protocoles sanitaires stricts ; dans d'autres cas, les écoles ont fermé et tous les cours ont été assurés en ligne. Certains pays ont également opté pour un **modèle mixte composé de cours en présentiel et à distance**, simultanément, pour répondre aux besoins de chaque enfant.

Différents États membres du Conseil de l'Europe ont exploré un certain nombre d'outils innovants visant à faire face aux enjeux de la pandémie. Si, en théorie, le passage des cours en présentiel aux cours à distance constituait un désavantage pour certains groupes d'enfants, les pouvoirs publics se sont sentis pressés de trouver des solutions numériques inclusives et adaptées à ces groupes précis. En effet, dans de nombreux pays, du **matériel technologique a été distribué** aux enfants et familles défavorisés ; un **wifi public a été installé** pour assurer une couverture aussi large que possible ; des **outils de visioconférence** ont été élaborés pour maintenir le lien avec les élèves et de nouvelles **plateformes en ligne**, destinées à fournir diverses ressources pédagogiques, ont joué un rôle majeur dans la continuité de l'éducation pendant la pandémie.

Du fait de l'augmentation des violences intrafamiliales et de l'émoussement du lien entre élèves et professeurs, de nombreux États membres ont reconnu l'importance des **services de protection de l'enfance fonctionnels, capables de répondre aux chocs** en tout temps, y compris en période de crise, comme lors de la pandémie de Covid-19. Il a également été admis que le **soutien psychologique et psychiatrique** était essentiel. Dans ce contexte, la nouvelle vague numérique, d'ores et déjà amorcée, a aidé à **faire passer** une partie de **la formation professionnelle en ligne** et à repenser la conception des services de protection et de soutien destinés aux enfants. Elle a également favorisé la création de bases de données en ligne, ce qui a permis de faire avancer le suivi des dossiers. En outre, **l'accès des enfants aux services de soutien** et aux plateformes téléphoniques a connu une amélioration.

Après la première vague de Covid-19, alors que les répercussions de la pandémie sur les enfants, jusque-là sous-estimées, ont commencé à être mises au jour, l'argument selon lequel les **évaluations de l'impact sur les droits de l'enfant**<sup>3</sup>, réalisées à titre préventif, auraient pu empêcher de telles violations est devenu irréfutable. Depuis, des organisations internationales telles que l'UNICEF et le Réseau Européen des Ombudsmans pour Enfants (ENOC) ont fait de grands efforts pour renforcer ces outils et promouvoir leur utilisation dans différents pays.

Dans l'ensemble, il a été jugé très probable que les innovations nées pendant la pandémie soient conservées et affinées dans le futur, car elles contribuent à l'égalité des chances en matière d'éducation pour tous les enfants<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> La définition de cette expression par l'Agence des droits fondamentaux peut être consultée [ici](#).

<sup>4</sup> Le CDPPE du Conseil de l'Europe a adopté une [déclaration politique, « La réponse de l'éducation à la crise de la COVID-19 »](#), ainsi qu'une [feuille de route](#).

### Qu'en disent les enfants ?

**Gonçalo Felipe da Cruz (12 ans, Portugal)** a souligné que, au début de la pandémie, les élèves et les professeurs n'avaient pas eu le temps de se préparer à la transition aux cours à distance, et que les élèves étaient déconcertés. Certains élèves **ne disposaient pas de l'équipement nécessaire** à l'apprentissage en ligne ni d'un **espace dédié à l'étude**, ce qui était un problème. L'augmentation du temps passé face à des écrans a fatigué les enfants et limité les occasions de sortir et de voir leurs amis ; les enfants ont donc souffert d'**isolement**. Bonne nouvelle, Gonçalo voyait dans l'expérimentation des nouvelles technologies par les enfants un aspect positif de ces évolutions soudaines. Il a fait valoir qu'en cas de nouvelle pandémie **tous les enfants devraient recevoir l'équipement nécessaire** à l'apprentissage à la maison. Pour conclure, il a affirmé que **la santé des personnes devait précéder les enjeux financiers dans l'ordre des priorités** en temps de pandémie et a posé à son auditoire la question suivante :

*« Puisque j'ai l'impression que les pays ne définissent pas leurs priorités, j'aimerais vous demander ce qui, selon vous, devrait constituer la priorité d'un pays confronté à une pandémie. »*

**June Jedele (13 ans)** a estimé qu'il était difficile de répondre aux besoins de chaque enfant dans un environnement numérique, sans compter que **l'apprentissage à domicile ne garantit pas une bonne intégration**. Selon elle, les **défis sociaux** de la pandémie étaient immenses et ont aussi compromis les activités extrascolaires. Les **carences affectives et sociales** étaient importantes pour les enfants. Les écoles étaient généralement les environnements les plus stables et leur fermeture a grandement affecté tous les enfants.

#### IV. Bonnes pratiques visant à répondre aux besoins pédagogiques des enfants pendant la pandémie

Au cours des trois sessions thématiques du webinaire, six États membres ont partagé leurs stratégies dans des domaines précis liés à l'exercice, par les enfants, de leur droit à l'éducation en temps de Covid-19. Les conséquences de la pandémie sont venues rappeler durement l'importance de l'éducation, qui ne se limite pas à la remise de bulletins scolaires ; l'éducation remplit en effet une mission protéiforme, en encourageant le bien-être physique et émotionnel des élèves ou en abordant des questions centrales, caractéristiques de nos sociétés, comme le décrochage scolaire, la pauvreté et l'exclusion sociale. Les bonnes pratiques partagées par les États membres lors de cet événement ont été intégrées au présent rapport et côtoient celles fournies par d'autres pays et/ou par des organisations internationales.

##### 1) Entre enseignement en présentiel et école numérique : les défis de l'inclusion

En Croatie, la majorité des professeurs avait reçu une **formation aux compétences numérique** en amont de la pandémie, dans le cadre de politiques de l'éducation antérieures. Grâce à cet avantage comparatif, la transition à l'environnement d'apprentissage numérique s'est déroulée de manière relativement fluide par rapport à d'autres pays européens.

De la même manière, en Hongrie, une stratégie d'éducation numérique avait déjà été créée avant la pandémie, et un **budget conséquent alloué** aux formes d'éducation numérique. Pour limiter les risques liés à l'utilisation accrue d'internet par les enfants, le gouvernement hongrois a conçu un ensemble de programmes destinés à **lutter contre le cyberharcèlement**. En outre, les **progrès scolaires des enfants ont été évalués** grâce à une enquête détaillée, conçue pour déceler leurs lacunes. Sur cette base, de nouveaux services et outils visant à réduire les difficultés des enfants ont été mis en place. Certains, dont l'objectif était de compenser les différences socio-économiques, ont reçu des fonds du ministère hongrois de l'Intérieur pour financer, par exemple, du matériel technologique portable pour les enfants.

En Bulgarie, le gouvernement a financé l'achat d'ordinateurs et d'autres outils numériques pour les professeurs et les élèves, dans une perspective délibérée d'**éducation inclusive**, et différents services de soutien en ligne ont été proposés. Le gouvernement a établi des **lignes directrices pour tous les établissements d'enseignement** du pays, afin de répondre aux besoins pédagogiques des élèves. De nouvelles plateformes et outils en ligne, notamment des programmes proposant des activités à visée thérapeutique, ont été mis en place afin de toucher tous les enfants. La **communication entre établissements et parents** a aussi progressé. En ce qui concerne les actions dirigées vers les enfants en situation de décrochage scolaire potentiel ou avéré, le gouvernement bulgare a créé un **mécanisme interinstitutionnel** pour que tout enfant absent de la liste nationale des élèves soit rescolarisé. Plus de 50 000 élèves ont ainsi pu reprendre le chemin de l'école, et les statistiques du décrochage scolaire ont connu une amélioration substantielle.

En France, pour assurer la sécurité des enfants en ligne, établissements scolaires et professeurs étaient en contact avec le ministère de l'Éducation nationale. Ils ont tenu des **échanges approfondis avec le délégué à la protection des données** afin d'apprendre à respecter les règles de sécurité élémentaires, qui préparent à l'utilisation de comptes personnels. De cette façon, ils ont pu dispenser une information complète à toutes les personnes concernées et les avertir que le processus ne devait en aucun cas donner lieu à une surveillance ou à un contrôle des performances des enseignants et du comportement des élèves.

## *2) Œuvrer au bien-être des élèves pendant la pandémie de Covid-19*

Pendant la pandémie, le Luxembourg a veillé au bien-être de ses élèves par le biais de **structures institutionnelles robustes** et de **réponses rapides**, précisément axées sur les répercussions de la crise de Covid-19 sur les élèves. Le bien-être des élèves ainsi que leurs performances scolaires formaient une double **priorité**. La mise en place de stratégies pédagogiques et d'une pratique psychosociale concourant au bien-être des enfants dans les écoles s'est appuyée sur le **soutien individuel** et sur **diverses modalités d'enseignement** (formelles ou informelles), qui ont radicalement aidé les élèves à surmonter les moments difficiles en période d'isolement, mais aussi à maîtriser différentes techniques de réduction de l'anxiété ou des troubles liés au stress. La communication avec les parents et la mise en place d'une plateforme d'assistance téléphonique sont deux exemples de composantes essentielles à la réussite de cette stratégie. Un **guide à destination des professionnels**, qui recense les bonnes pratiques, a été élaboré afin de former le personnel pédagogique à la question du bien-être des enfants tout au long de la pandémie. L'utilisation de tels outils se poursuivra après la pandémie actuelle.

Les bonnes pratiques mises en avant lors de la présentation faisaient toutes partie d'une approche pluridisciplinaire, dont les principales mesures sont les suivantes :

- **conservation d'un lien pour prévenir le décrochage scolaire** : des services spécialisés ont essayé d'établir le contact avec les enfants vulnérables quand ceux-ci étaient encore à l'école, afin qu'ils puissent bénéficier immédiatement des mesures nécessaires – c'est-à-dire bien plus rapidement que par le passé, quand le volet administratif ralentissait les démarches ;
- **téléconsultations** pour maintenir un lien avec les jeunes ;
- **équipes spécialisées dans la prévention**, déployées au cas par cas pour éviter que des événements tragiques ne se produisent ;
- **mise en œuvre de programmes de formation** pour qu'au moins 10 % du personnel pédagogique soit formé aux questions de santé mentale.

### 3) Enjeux particuliers

Certains enjeux, reconnus comme particulièrement importants en amont du webinaire, ont bénéficié d'une attention particulière à travers des exemples choisis dans certains pays.

#### i. Aide aux enfants rendus plus vulnérables par les confinements

Au Portugal, un accès universel à l'éducation a été garanti par l'instauration d'**échanges thématiques quotidiens d'une durée de 30 minutes**, diffusés sur différentes chaînes de télévision et adaptées à tous les niveaux d'enseignement, à toutes les modalités de connexion et à tous les degrés de risques que connaissent les enfants. Il est important de noter que ces discussions, qui abordaient des aspects essentiels des programmes scolaires, visaient à porter secours aux enfants en situation de vulnérabilité accrue, mais aussi à aider les écoles à répondre aux besoins de leurs élèves.

Dans ce contexte, afin de déterminer le type de soutien pédagogique à fournir à chaque enfant, une **évaluation des besoins** a été menée par les commissions locales sur la protection de l'enfance et de la jeunesse. Un code couleur parmi trois possibles (vert, jaune ou rouge) a été attribué à chaque enfant sur la base d'une analyse des données dirigée par le responsable du dossier. Au cours des fermetures des écoles, les enfants à qui l'on avait attribué un code jaune bénéficiaient régulièrement d'un soutien technique et pédagogique à distance et sur place, fondé sur une évaluation périodique, tandis que les élèves munis d'un code rouge étaient autorisés à se rendre dans des espaces scolaires dédiés (1 250 enfants entraient dans cette dernière catégorie durant les douze derniers mois).

#### ii. Exclusion sociale et scolarité des enfants placés : un soutien fourni par le biais des écoles

À Malte, les enfants placés (plus de 500) sont, pour la plupart, pris en charge par des familles d'accueil. Les autres vivent dans des institutions, mais le pays essaie de privilégier au maximum la première solution. Pour assurer un accès égal de ces enfants à l'éducation, les pouvoirs publics ont distribué des ordinateurs portables et fait en sorte que ce public puisse accéder aux plateformes et aux ressources d'apprentissage en ligne. En outre, ils ont **distribué des déjeuners** à tous les enfants dont les repas quotidiens dépendaient du système éducatif. **Des services périscolaires et de prise en charge** ont été instaurés pour s'assurer que tous les enfants assistent aux cours en ligne, mais aussi pour veiller à leur bien-être.

Les activités participatives ayant été maintenues dans les structures d'accueil pendant la pandémie, les enfants ont exprimé leur gratitude vis-à-vis de l'aide obtenue en cette période difficile. De plus, ils ont estimé que, **d'une manière générale, le système éducatif doit être plus à l'écoute de leurs besoins** et adapté à leurs difficultés comportementales. En effet, il s'avère que les professionnels jugent souvent trop rapidement le comportement des enfants, simplement parce que ceux-ci sont placés ou par manque d'informations précises sur leur situation. Le défi clé consistait à faire coopérer les enfants sans créer de compétition, en leur faisant prendre part à **des activités d'apprentissage informel** visant à les instruire, mais aussi à assurer leur bien-être. Les enfants, davantage stimulés, ont fait preuve d'une résilience et d'une créativité importantes.

iii. Coopération interinstitutionnelle à l'échelle nationale afin de répondre aux défis de la Covid-19 en matière d'éducation

En Norvège, la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la famille a commencé par répertorier les conséquences de la Covid-19 sur les enfants et les services en avril 2020, et remarqué que de nombreux services destinés aux enfants et aux jeunes avaient fermé. Elle a ensuite obtenu du gouvernement un mandat pour établir un **groupe de coopération interinstitutionnelle** formé des huit directions qui travaillent avec les enfants et les jeunes à l'échelle nationale. L'objectif à court terme était de recueillir des données pour saisir la réalité de la situation sur le terrain, étant donné que les auto-évaluations faites par les services étaient a priori moins fiables que les évaluations objectives effectuées par un organisme étatique. Le travail du groupe de coopération interinstitutionnelle a contribué à maintenir ouvertes les écoles maternelles et primaires pendant la pandémie, ce qui a bénéficié à de nombreux enfants, mais aussi à leurs parents.

## V. Principaux enseignements et conclusions

Le webinaire a fait émerger une excellente série de recommandations sur la gestion des futures crises et les stratégies de sortie de crise. Les principaux points suivants, issus des différentes présentations, ont été approuvés par l'ensemble des participants :

- **les écoles doivent rester ouvertes** en permanence, y compris en temps de crise sanitaire<sup>5</sup>. En effet, la fermeture des écoles engendre des effets à long terme et amplifie les fragilités cognitives, sociales et émotionnelles ;
- **les systèmes d'apprentissage numérique devraient être inclusifs** dès leur création et les professeurs devraient pouvoir maintenir un lien régulier avec leurs élèves et surveiller la progression de leur apprentissage ;
- **la protection des données et celle de la vie privée des enfants doivent être liées** et prises plus au sérieux ;
- d'après les expériences nationales, **l'éducation ne devrait pas se dérouler uniquement en ligne** à l'avenir ; en cas de nouvelle pandémie, **les longues périodes d'apprentissage à distance devraient être évitées** ;
- **suffisamment de professeurs** devraient être embauchés pour réduire les effectifs des classes, ce qui pourrait améliorer le contrôle des contaminations, mais aussi la santé des enfants et les résultats scolaires ;
- **les professeurs doivent être formés** à l'enseignement en ligne et être capables de déceler les besoins particuliers des élèves en période de cours à distance ;
- quand la capacité des écoles est limitée, **la priorité devrait être donnée aux enfants jeunes ou défavorisés**. Les services et le soutien fournis aux enfants en temps normal (cantine, soutien scolaire et assistance psychologique, par exemple) devraient se poursuivre en situation d'urgence ;
- **la fiabilité et la prévisibilité des services** à destination des élèves et de leurs parents devraient être garanties ;

---

<sup>5</sup> Les dernières recommandations du Groupe consultatif technique de l'OMS sur l'enseignement pendant la pandémie de Covid-19 peuvent être consultées [ici](#) (en anglais).

- **les systèmes de protection de l'enfance doivent être souples, adaptables** et capables de continuer à travailler efficacement dans un contexte d'état d'urgence, comme la pandémie de Covid-19 ;
- **un équilibre optimal entre contrôle des contaminations et bien-être global de l'enfant** doit être trouvé et préservé ;
- **les ressources doivent être adaptées aux besoins** à l'aide de formules de financement, afin de garantir leur adéquation aux besoins socio-économiques particuliers des élèves et des établissements ;
- **la coopération interdisciplinaire**, fondamentale, doit faire intervenir les services de protection de l'enfance ;
- **des structures institutionnelles robustes et des services capables de faire face aux chocs** devraient être mis en place et maintenus à long terme ;
- **la mise en place d'un langage commun entre secteurs est importante** pour saisir les priorités des uns et des autres et comprendre en quoi les priorités des uns peuvent affecter les autres ;
- pour mieux se remettre des conséquences de la pandémie, **les données, les ressources, la responsabilité, la qualité des services et l'impulsion politique sont des éléments décisifs** ;
- **tous les outils élaborés afin de traiter les problèmes suscités par la pandémie devraient rester pertinents** et continuer à être utilisés en dehors du contexte pandémique.

---

#### Ressources utiles

- [CDENF : « Les réponses à la pandémie de COVID-19 – Les enseignements tirés de la gestion et de l'adaptation pour garantir que les enfants soient traités comme des détenteurs de droits pendant la pandémie et au-delà »](#)
- [CDENF : fiche thématique « La pandémie de COVID-19 et les enfants : défis, réponses et implications politiques »](#)
- [Lignes directrices du Conseil de l'Europe – La protection des données personnelles des enfants dans un cadre éducatif](#)
- [Déclaration politique – La réponse de l'éducation à la crise de la COVID-19 du CDPPE + feuille de route](#)
- [Manuel d'éducation à la citoyenneté du Conseil de l'Europe](#)
- [UNICEF data hub on COVID-19 and children](#)
- [WHO Recommendations from the Technical Advisor Group \(TAG\) for Schooling during COVID-19](#)
- [OECD Centre on Well-being, Inclusion, Sustainability and Equal Opportunity \(WISE\)](#)
- [OECD: The impact of COVID-19 on Education – Insights from Education at a glance 2020](#)